



L'ADMINISTRATION COMMUNALE DE SAMBREVILLE RECRUTE

Un Inspecteur pédagogique (M/F/X) pour le Service Enseignement –Temps plein-CDI- sous statut APE

Description de la fonction

- Coordonner les actions pédagogiques dans le secteur d'activité concerné.
- Conseiller et accompagner les enseignants, les équipes pédagogiques ou les écoles dans le secteur d'activité concerné.
- Conseiller le Pouvoir Organisateur en terme d'orientations stratégiques et pédagogique pour l'ensemble du secteur de l'enseignement communal.
- Contrôler la qualité de l'enseignement au sein des classes, vérifier l'adéquation des pratiques éducatives aux prescrits légaux et aux projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur et de la Fédération Wallonie-Bruxelles.
- Participer à la formation continuée du personnel de l'enseignement dans le cadre du plan de formation élaboré par l'école et l'enseignant.

Tâches

- Soutenir les établissements dans la construction et la mise en œuvre de leur projet d'établissement, en cohérence avec les projets éducatif et pédagogique du pouvoir organisateur.
- Accompagner des directions et les enseignants dans des missions de pilotage et d'innovations pédagogiques.
- Accompagner les directions et les équipes pédagogiques dans la mise en œuvre des contrats d'objectifs ainsi que dans l'évaluation de cette mise en œuvre.
- Accompagner les directions et les équipes pédagogiques dans la lecture, la compréhension et l'analyse des indicateurs de l'enseignement.
- Soutenir la mise en application des programmes, l'utilisation des outils didactiques notamment en informant les équipes éducatives et pédagogiques du contenu des réformes en matière d'enseignement.
- Inciter les enseignants à construire des outils pédagogiques et développer des projets et les accompagner.
- Participer à l'analyse des besoins de formation des enseignants et faire des suggestions en vue d'élaborer le plan de formation collectif et individuel des établissements scolaires.
- Veiller à la cohérence des démarches pédagogiques des différents établissements scolaires du secteur d'activité concerné.
- Assurer des tâches d'inspection pédagogique.
- Collaborer avec le pouvoir organisateur et l'administration pour le bon fonctionnement des écoles et la mise en œuvre d'innovations pédagogiques.
- Collaborer avec les représentants des autorités de tutelle (EX: FWB, CECP, IFPC, ...).
- Collaborer avec des partenaires extérieurs dans le cadre de projets (EX: Universités, Hautes écoles, CPMS, PSE, ...).
- Participer sur mandat aux travaux d'organes représentatifs de l'enseignement.
- Respecter les règles et consignes de sécurité et bien-être au travail.
- Exécuter toutes les activités non spécifiques mais indispensables à la qualité de la fonction et du service.

Cette liste est non exhaustive

Profil :

- être en possession de minimum un bachelier complété d'un titre pédagogique (les conditions de diplôme correspondent aux conditions de diplôme prévues par le décret du 02/02/2007 pour l'accès à la fonction de directeur d'école) ;
- avoir une expérience pédagogique d'au moins cinq ans dans le monde de l'enseignement
- disposer d'un Master à orientation pédagogique est un atout .
- Expérience professionnelle dans le domaine de l'enseignement fondamental.
- Maîtrise des législations relatives à l'organisation et au fonctionnement de l'enseignement fondamental.
- Connaissance générale du système scolaire et éducatif de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de ses Institutions, de ses structures et de ses acteurs ; bonnes connaissances générales des textes légaux relatifs au pilotage du système éducatif.
Bonne connaissance et compréhension des enjeux et modalités de mise en œuvre du Pacte pour un Enseignement d'excellence.
- Connaissances élémentaires et compréhension des principaux outils de pilotage du système éducatif : les indicateurs de l'enseignement.
- Expertise pédagogique et relationnelle.
- Aptitudes à l'encadrement et la gestion d'équipe.
- Maîtrise de la pédagogie du projet et de l'évaluation.
- Maîtrise de l'outil informatique.
- Capacité d'analyse, de synthèse et rédactionnelle.
Maîtrise des compétences de communication orale et écrite :
 - communiquer par écrit de manière claire, structurée, compréhensible et correcte d'un point de vue orthographique et grammatical en utilisant le registre de langue et le lexique appropriés à la situation de communication ;
 - communiquer oralement de manière claire, structurée et compréhensible en adoptant un comportement non-verbal approprié à la situation de communication (articulation, intonation, rythme, gestuelle, contact visuel) ;
 - rapporter les informations de manière correcte ;
 - émettre des recommandations.
- Capacité d'organisation, de planification.
- Sens de la communication, de la négociation.
Capacité à traiter et résoudre les problèmes de manière autonome, chercher des alternatives et mettre en œuvre les solutions.
Capacité à conseiller ses interlocuteurs et développer avec eux une relation de confiance basée sur son expertise.
- Sens de l'initiative
- Capacité à analyser des activités et des processus pédagogiques et/ou éducatifs en lien avec l'enseignement fondamental.

Nous vous offrons

- Une opportunité de travailler au sein d'un service public dynamique
- Un plan de carrière en application des principes généraux de la fonction publique locale
- Des occupations variées
- Un double pécule de vacances et une allocation de fin d'année
- Le remboursement des frais de transport en commun pour le chemin du travail
- Une indemnité kilométrique pour les déplacements domicile-travail réalisés à vélo
- Une Pension complémentaire deuxième pilier
- Les outils nécessaires à la réalisation de vos missions
- Facilité de parking gratuit sur le lieu de travail
- Gare à proximité
- Arrêt de bus à proximité

Echelle de traitement – contrat

Echelles barémiques selon la RGB/A1sp ou B4 selon diplôme
Contrat à durée indéterminée, temps plein 36h/ semaine

Intéressé(e) ?

Le formulaire de candidature, les conditions et les renseignements peuvent être demandés au service du personnel de l'Administration Communale de Sambreville (071/260.277 du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00 et le vendredi de 09h00 à 12h00).

En outre, il vous est loisible de consulter le site Internet de la Commune de Sambreville : <http://www.sambreville.be> où vous pourrez trouver et/ou imprimer, le formulaire de candidature, les conditions de recrutement ainsi que le programme des examens.

La candidature doit parvenir pour le **26 avril 2024** au plus tard, à Monsieur le Député-Bourgmestre, Administration Communale, Grand-Place à 5060 SAMBREVILLE, soit sous pli recommandé à la Poste au plus tard à la date de clôture de l'appel public (le cachet de la poste faisant foi), soit déposé au Service du Personnel de l'Administration communale de SAMBREVILLE contre accusé de réception au plus tard à 12 heures à la date de clôture de l'appel public, soit encore expédié via courrier électronique à l'adresse suivante : personnel@commune.sambreville.be avec pour objet : **recrutement d' un Inspecteur pédagogique (M/F/X)**

Votre candidature devra comporter obligatoirement les documents suivants : **le tout en un seul pdf si possible.**

- formulaire de candidature ;
- un CV détaillé ;
- une lettre de motivation ;
- une copie du(des) diplômes(s);
- un extrait du casier judiciaire (de moins de six mois).

Le Directeur Général,

Par le Collège,

Le Député-Bourgmestre,

Xavier GOBBO.

Jean-Charles LUPERTO.